Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - **Mai 2022, n° 21**

Le mot du maire

Nouveau plan de circulation : stop !

La salle du Gourail était comble, vendredi 13 mai, pour la présentation aux Iledarais de la proposition d'un nouveau plan de circulation dans le bourg.

Ce plan, élaboré à la demande de la municipalité par un bureau d'études spécialisé, avait un triple objectif :

-réaménager les points jugés dangereux, pour le confort et la sécurité de tous ;

-dédier la Grand-Rue aux circulations douces, vélos et piétons, sauf bien sûr livraisons et véhicules d'urgence ;

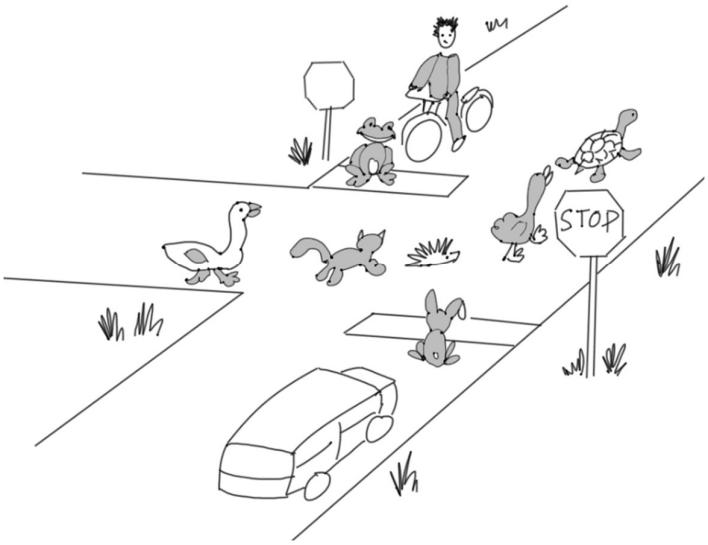

-proposer une desserte plus large par le bus de l'ensemble du bourg afin de rendre la voiture moins utile.

Proposé à l'essai pour l'été, le plan a été longuement présenté et expliqué par Franck Legavre, responsable du bureau d'études. La proposition a très vite suscité de vives critiques de la part des quatre-vingts personnes présentes. Une critique émerge largement : « Ne plus faire passer le bus par la Grand-Rue, ne va pas améliorer le service mais le détériorer. » Autre remarque récurrente : « Le problème, ce n'est pas les voitures, mais le trop grand nombre de piétons et de vélos qui ne respectent pas les règles. »

Nous regrettons ce rejet et en prenons acte. En conséquence, dans l'immédiat, nous nous contenterons, comme chaque été, d'interdire la circulation des véhicules (sauf le bus) dans la Grand Rue. Seul changement, la période sera étendue de début juin à fin septembre.

A court terme, la municipalité fera les aménagements nécessaires pour sécuriser les points dangereux et ralentir le trafic.

Jean Loiseau

Vous pouvez retrouver sur le site de la mairie l'étude complète de Bureau d'Études Legavre.

Zoom

L'installation de œuvres de Daniel Buren a commencé. Espace Jean Danet, les agents de la commune et les artisans sont en plein travail, sous l'œil attentif du commissaire de l'exposition (au centre, de dos).

Tout doit être droit et parfaitement aligné !

Actualités

Accueil d'une famille ukrainienne

A l'initiative du Conseil Paroissial, l'Ile d'Arz accueille une famille de réfugiés ukrainiens avec leurs trois enfants de 9, 8 et 4 ans. Ils arrivent le dimanche 22 mai. Le recteur a mis à disposition le presbytère où ils seront logés. Les trois enfants seront scolarisés à l'école.

Une équipe d'accueil et de soutien sera constituée pour aider cette famille dans sa vie courante, ses démarches administratives et son intégration. A cette fin, des cours de français seront dispensés par des bénévoles aux adultes comme aux enfants.

En fonction des besoins, la constitution d'une cagnotte pourrait également être envisagée. Des dispositions ont été prises pour que les dons soient défiscalisés.

Vous êtes invités à manifester votre disponibilité pour participer à la constitution de cette équipe de soutien.

Jean Pierre Tiffou organisera cet accueil solidaire en lien avec le conseil paroissial. Philippe Rougier sera le référent municipal de cette équipe de soutien.

Ty-Infos-Services : c'est quoi ?

Lors de la réunion du Bureau des Maires de Golfe du Morbihan-Vannes-Agglomération, du 6 mai dernier, il a été décidé de mettre en place un maillage France Services dans les différentes communes de l'Agglo. Ty Infos Services est la version insulaire de France Services.

De quoi s'agit-il ? L'Agglo va former des agents capables de répondre aux questions des habitants concernant les principales administrations : CAF, CPAM, impôts etc…Si toutefois cet agent ne peut répondre totalement aux questions, il/elle mettra alors en relation la personne et l'administration concernée.

A partir de septembre, des permanences seront tenues sur l'ile d'Arz, à la médiathèque, le mardi des semaines paires. Nous vous préciserons ultérieurement les horaires.

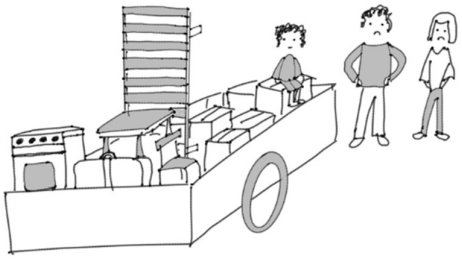

O.F.S. : se loger à un coût abordable

Comment rendre possible l'accession à la propriété, en résidence principale sur l'île, pour des jeunes actifs et des familles qui viennent s'y installer ?

L'Office Foncier et Solidaire de GMVA, créé fin février 2022, est un outil qui peut nous aider à répondre à cette question, tout en garantissant que l'habitat qui sera construit restera une résidence principale. Une réunion d'information s'est tenue début mai pour présenter ce dispositif innovant qui dissocie la propriété du sol et du bâti.

Cette première réunion avait pour objectif d'identifier des personnes susceptibles d'être intéressées et qui vivent et travaillent sur l'ile ; étape indispensable afin de pouvoir dimensionner le projet et définir des logements adaptés aux besoins. A ce jour le projet architectural n'est pas encore établi, il dépendra du nombre de personnes intéressées. Huit à douze logements maximums peuvent être réalisés sur la parcelle communale de la Grande Vigne.

Pour rappel : La collectivité (GMVA) acquiert et reste propriétaire du sol. L'habitat est construit par un opérateur. Le futur propriétaire acquiert la propriété, sous critères, et reverse mensuellement un droit d'occupation du sol au prorata de la surface habitable, auprès de l'OFS. Ce dernier sert également d'organisme de contrôle en cas de revente et valide que l'acquéreur suivant répond bien aux critères définis.

Si vous n'avez pas pu assister à cette réunion et êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Nadège Le Roux

La Mairie recrute

<u>Un agent d'accueil à la cale de Béluré à temps complet du 1er juillet au 31 août (+ week-ends de l'Ascension et Pentecôte) :</u>
Point information/ Accueil des visiteurs
Organisation des arrivées et des départs sur la cale
Entretien des sanitaires en fin de journée

<u>Un agent d'entretien à temps partiel (25.5 heures / semaine) du 1er juillet au 31 août qui aura pour missions :</u>
Entretien des bâtiments et toilettes publics

<u>Un agent administratif Mairie :</u>
Temps complet du 15 juin 2022 au 31 janvier 2023.
Mairie, urbanisme, état civil et agence postale.

<u>Un Service Civique :</u>
28 heures/semaine du 15 juin au 31 décembre 2022
Mission de médiation autour de l'exposition de Daniel Buren. Il aura pour missions :

- effectuer des visites accompagnées pour les publics (individuels et groupes) ;
- animer des ateliers de pratique plastique en lien avec l'exposition ;
- participer à l'accueil du public.

Hébergement sur l'île : un emplacement gratuit d'une tente, sera mis à disposition sur le camping pendant la période d'ouverture d'avril à septembre.

<u>Renseignements, candidatures :</u>
Candidature à adresser à la DGS de la Mairie de l'Ile d'Arz :
Par courrier : Le Prieuré – 56840 Ile d'Arz, ou par mail : dgs@mairie-iledarz.fr

Pour plus d'informations : https://www.mairie-iledarz.fr/vie-municipale/actualites/urgent-la-mairie-de-lile-darz-recrute

La vie des commissions

« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Festival de lecture, enfin !

3, 4 et 5 juin : nous l'avons attendu et enfin, il arrive !

« Une longue impatience » de Gaëlle Josse, la marraine du festival, livre choisi dès le début, il y a 18 mois, ne pouvait mieux porter son titre.

Les samedi et dimanche 28 et 29 mai vous pourrez commencer à acheter vos pass pour les trois jours en retrouvant nos vendeuses devant l'épicerie, lieu traditionnel des ventes de billets !

Pour ceux qui ne pourraient pas être là, le vendredi 3 juin à partir de 17h30, au Gourail, vous pourrez et acheter vos pass, rencontrer les auteurs et … boire un verre de bienvenue !

De nombreuses lectures et rencontres vous seront proposées. Les affiches (voir en dernière page) vous détailleront le programme, qui, nous l'espérons, vous enchantera. Le samedi soir vous pourrez assister à la projection du film la Panthère des Neiges de Marie Amiguet et Vincent Munier (entrée gratuite).

Nous n'avons pas oublié les enfants pour qui le festival est gratuit. Ils pourront s'émerveiller des lectures de Sophie Dudon avec son Kamishibai, accompagnée de la guitare de Jean- Claude Dhervillers.
A bientôt !

Fabienne Jean

Les Insulaires à l'Ile aux Moines : une navette avec l'Ile d'Arz ?

La 9ème édition du Festival des Insulaires aura lieu cette année les 23-24-25 septembre 2022 à l'Ile aux Moines.

Pour faciliter la venue des Iledarais les organisateurs proposent de mettre en place une navette maritime spéciale entre les deux îles le matin et le soir (après concert).

Afin d'évaluer les besoins et d'étudier la faisabilité d'une telle liaison, merci de nous transmettre par mail dès aujourd'hui votre intérêt tout en précisant les jours concernés : geraldine.daigremont@mairie-iledarz.fr

Géraldine Daigremont

Paysages des mégalithes : lentement, mais sûrement

L'Assemblée générale de Paysages des Mégalithes s'est tenue le 29 avril dernier pour faire le bilan de l'année 2021 ainsi que le point sur le plan de gestion des différents lieux concernés. Ce plan de gestion est la dernière étape nécessaire et obligatoire avant le dépôt de la candidature à la fin d'année 2023 pour une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Trois groupes de travail ont été mis en place et se réunissent à tour de rôle : l'un sur le thème de la préservation, l'autre sur celui de la valorisation et médiation culturelle, enfin le troisième sur le paysage et l'urbanisme. Des réunions publiques viennent compléter ce travail pour informer les habitants et leur permettre de participer au travers d'ateliers. Enfin tout un travail d'appropriation collective autour du projet est lancé depuis l'automne 2021, avec en particulier le lancement d'interventions auprès du public scolaire, pour sensibiliser à ce patrimoine universel et exceptionnel et renforcer l'adhésion de tous au projet.

Une exposition de présentation des différents lieux concernés est prévue au Musée Marins & Capitaines d'octobre à décembre 2023. C'est dans ce cadre qu'aura lieu également une réunion d'information auprès de la population.

Comme vous le voyez, tout ceci prend du temps, mais une inscription au patrimoine mondial de l'humanité ne peut se faire qu'en remplissant un grand nombre de conditions.

Daniel Lorcy

« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

P.L.U. et submersions marines

Imaginez une série de grains, pas un petit crachin breton, mais de bonnes pluies bien drues pendant trois jours. La terre est saturée d'eau et l'argile, qui compose majoritairement le substrat de notre environnement, se gonfle, empêchant celle-ci de pénétrer jusqu'aux nappes phréatiques. De plus, les trois rivières qui se déversent dans le Golfe (rivières d'Auray, Vannes et Noyalo) sont en crue, elles charrient de l'eau douce qui se retrouve, par densité, au-dessus de l'eau de mer.

Imaginez une basse pression barométrique de 950 hectopascals. Soulagée d'une partie de la pression atmosphérique, la mer se soulève.

Imaginez une température élevée de l'eau de mer après une semaine de fortes chaleurs (l'eau de mer est renouvelée seulement tous les cinq jours au nord de l'île). Conséquence : la mer se dilate.

Imaginez un fort vent du sud à l'entrée du Golfe. Celui-ci augmente les effets de la marée montante et freine la sortie de l'eau de mer à marée descendante.

Imaginez un très fort coefficient de marée supérieur à 100.

Résultat final : quand ces cinq éléments sont cumulés, vous vous trouvez dans les conditions des tempêtes qui ont entraîné les fortes submersions marines des zones basses de l'île d'Arz : Johanna les 10 et 11 mars 2008 (coefficient 106), et Xynthia les 27 et 28 février 2010 (coefficient 108).

La submersion marine est un état de crise qui peut être géré par des alertes météorologiques et par la réduction de la vulnérabilité de certains lieux : création de zones de refuges pour les humains, trappes pour accéder aux toits, constructions sur pilotis, réhausse des prises électriques, pose de batardeaux devant les portes.

Pas de panique, les zones à risques de submersion de l'île d'Arz sont bien identifiées (principalement le camping avec la départementale, les écoles de voiles et la cale de Beluré). Certaines habitations seront isolées (Berno, Liouse, Ménézic, Bilhervé) le temps des marées hautes.

Dans le cadre de la révision du PLU, un plan de prévention va être élaboré, les risques seront pris en compte dans les documents d'urbanisme et une sensibilisation sera faite auprès des habitants.

Michel Dudon

« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ

Aide au maintien à domicile

La Mairie cherche à améliorer le service du maintien à domicile sur l'île.
Vous ou vos proches avez besoin d'aide dans vos tâches quotidiennes ?
Vous souhaitez constituer un dossier APA pour une prise en charge d'une aide à domicile ?

N'hésitez pas à contacter Gaëlle RAULT-MATRA au secrétariat de la mairie ou à :
dgs@mairie-iledarz.fr

La commune souhaite évaluer l'ensemble des besoins actuels et futurs.

Les rendez-vous

21 MAI
Conférence : Capucine Trochet
Aventure maritime et humaine
17h30 au Musée

22 MAI
Ciné du dimanche : Le Royaume des Chats de Hiroyuki Morita
17h30 au Musée

28 MAI
Permanence des élus
10h00 à la Mairie

29 MAI
Ciné du dimanche : Un Triomphe, de Emmanuel Courcol
17h30 au Musée

31 MAI au 12 JUIN
Exposition Cécile Laparra
Au Musée

3 JUIN au 5 JUIN
Festival de lecture

7 JUIN
Permanence assistante sociale
Salle Greven sur rendez-vous (02 97 69 52 00)

11 JUIN
Permanence des élus
10h00 à la Mairie

25 JUIN
Permanence des élus
10h00 à la Mairie

MAIRIE

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

CIPM « MARINS & CAPITAINES

Se référer au site :
http://www.musee-iledarz.com

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

samedi 14h00 à 16h00

COLLECTE ORDURES MENAGERES
Tous les lundis

COLLECTE BACS JAUNES
Mardi 24 mai
Mardi 8 juin
Mardi 21 juin

PERMANENCE DES ELUS
10h à 12h à la mairie

Samedi 28 mai
Samedi 11 juin
Samedi 25 juin

l'ARZ de LIRE

5e Edition 3- 4 et 5 Juin 2022

L'ATTENTE

Vendredi 3 Juin

17h30 **Gourail**

Achat des pass
Accueil du maire
Intervention de Gaëlle Josse , marraine du festival
Intervention de Sylvain Prudhomme
Pot d'accueil

Samedi 4Juin

Manoir de Kernoël (pigeonnier) :lectures pour les enfants et marionnettes.par Sophie Dudon
Animation musicale par Jean Claude Dhervillers
10h : 3/6 ans
11 h 7/11 ans

Salle du Gourail

10hà11h rencontres avec les auteurs (séances de dédicaces);La librairie «Le silence de la mer» assure la vente.
11h30 **Dans la cour du Gourail** Lecture
Denis Leger-Milhau: Le Rivage des Sytes. (Gracq)

Dans la cour du Prieuré

14h Lecture: de Dany Gueble
14h45 Gaëlle Josse «Une longue impatience» Lecture et échanges
16h Théâtre de l'Ile d'Arz «Le désert des Tartares»
16h45à 18h dans le jardin des Féron : Sylvain Prudhomme, lecture et échanges.
Intermède musical
21h au Gourail : film

Dimanche 5 juin

Cour du Gourail lecture pour les enfants
10h : 3/6 ans
11h : 7/11 ans

Sous le barnum du Gourail

10h 11h rencontres et dédicaces, entrée par le portail.

Moulin de Berno

14h30 Lecture de Sylvain Prudhomme
15h15 Lecture de Gaëlle Josse
16h45 lecture de Gwénaelle David « Celles qui attendent » de Fatou Diomé

Forfait WeekEnd 12€
8€ la journée

Billets à vendre sur place ou à la mairie
Gratuit pour les enfants de -de 12 ans
Renseignements 02 97 44 31 14

Région Bretagne
ÎLE D'ARZ
Bateaux-bus du Golfe
ÎLE D'ARZ><VANNES
ASC
D.BULOT